

La Jarne

code INSEE : 17193

2 516 habitants

Communauté d'agglomération de La Rochelle



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W168) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 4 feuilles blanches agrafées (une agrafe en haut à gauche), paginées 1-8.

Couverture portant le simple mot DOLÉANCES.

Police de caractères uniforme avec jour et heure, aucune signature, aucune mention manuscrite (le texte semble avoir été saisi ou ressaisi par le secrétariat de mairie).

4 contributions.

Doléance 01/02/2019 09:17 :

LE GRAND MÉNAGE

LIBERTÉ - oui mais en sécurité

- non à la liberté de casser, piller et brûler. Que ces gens soient punis et mis hors de nuire.

ÉGALITÉ Le plus urgent, par quoi, il aurait fallu commencer après + de 40 ans de gabegie.

- réduire le nombre de députés, supprimer le Sénat inutile et dispendieux. En réduisant le nombre de députés (1 ou 2 par département) en proportionnant leur retraite à leurs nombres d'années passés à la chambre !

En supprimant tous les avantages annexes ! (frais d'obsèques pour toute la famille) réduire les voyages en train, avion, etc...

En réduisant le nombre et les salaires excessifs de tous les fonctionnaires des assemblées.

- Supprimer les retraites de complaisance attribuées aux "copains" en fin de carrière (préfets, sous-préfets, ...) limiter le cumul des retraites (en particulier celles constituées sans travail effectif).

Doléance 01/02/2019 09:45 :

Pourquoi parler toujours des fonctionnaires qui coûtent chers à l'état. Mais ce n'est pas les fonctionnaires de "proximité" qui coûtent chers (avec environ 1 400 €/ mois) mais les fonctionnaires des assemblées, ministères, etc...) il faudrait vraiment revoir le nombre, les avantages et salaires excessifs.

D'autre part, il avait été question d'améliorer la situation des enfants et adultes en situation d'handicap. Malheureusement aujourd'hui rien ne change. Toujours pas de places dans la plupart des centres. Toujours pas d'ouverture de postes pour encadrer ces personnes avec tous les besoins qu'ils nécessitent. Les parents toujours autant démunis devant des situations difficiles à gérer. Le domaine social actuel est vraiment délaissé, et les salariés ont beaucoup de mérite de travailler dans ces conditions. Quel avenir pour tous les jeunes éducateurs, avec des contrats précaires, des renouvellements sans cesse en CDD. Monsieur le Président merci d'étudier cette problématique, afin que toutes les enfants, adultes trouvent eux aussi leur place dans notre société.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Dactylographié, 1 ligne, 2 mots

Doléance 11/01/2019 16:45 :

Macron Démission

2. Dactylographié, 10 lignes, 74 mots (homme)

Doléance 23/01/2019 09:42 :

Budget de l'État.

1°) Réduction du nombre d'échelons administratifs (com. de communes ou depts ou régions et autres établissements publics).

2°) Obligation d'inscrire, sur chacun des budgets, le remboursement de l'annuité complète des emprunts (capital + intérêts).

3°) Obligation de présenter chaque budget, à l'équilibre, au taux d'érosion monétaire près.

Aucune réforme, nécessitant des engagements financiers, ne devrait être envisagée, avant la résolution de ce triple problème administratif.

[Prénom Nom]

3. Dactylographié, 35 lignes, 376 mots

Doléance 01/02/2019 09:17 :

LE GRAND MÉNAGE

LIBERTÉ - oui mais en sécurité

- non à la liberté de casser, piller et brûler. Que ces gens soient punis et mis hors de nuire.

ÉGALITÉ Le plus urgent, par quoi, il aurait fallu commencer après + de 40 ans de gabegie.

- Réduire le nombre de députés, supprimer le Sénat inutile et dispendieux. En réduisant le nombre de députés (1 ou 2 par département) en proportionnant leur retraite à leur nombre d'années passées à la Chambre !

En supprimant tous les avantages annexes ! (frais d'obsèques pour toute la famille), réduire les voyages en train, avion, etc.

En réduisant le nombre et les salaires excessifs de tous les fonctionnaires des assemblées.

- Supprimer les retraites de complaisance attribuées aux "copains" en fin de carrière (préfets, sous-préfets...), limiter le cumul des retraites (en particulier celles constituées sans travail effectif).

- Plafonner leurs retraites.

- Réduire drastiquement les employés de l'Élysée, Matignon et tous les ministères, ainsi que tous les frais somptueux qui y sont dépensés.

- Supprimer tous les avantages dont bénéficient à vie les anciens présidents et tous les Premiers ministres (qu'ils redeviennent des citoyens comme les autres).

- Arrêter d'annuler les dettes ou d'octroyer des subventions à des pays qui par ailleurs se moquent de nous.

- Cesser de payer des retraites à l'étranger à des personnes plus que centenaires !!

FRATERNITÉ - Arrêter de dépenser plus pour les illégaux que pour ceux qui ont trimé dur et se retrouvent dans la misère.

- S'attaquer aux fraudes fiscales (1 800 000 reconnus depuis 10 ans et seulement 500 cas étudiés...).

- Faire payer de façon plus conséquente tous les exilés fiscaux. En particulier les sportifs, chanteurs, acteurs et artistes en tout genre qui s'engraissent largement à nos dépens.

- Supprimer le millefeuille administratif qui fait double ou triple emploi et ralentit toute l'économie et le dynamisme d'une région. Cela réduirait la multiplication des fonctionnaires et des locaux somptueux.

Il y a sans doute d'autres mines d'or à trouver. Si on pouvait entreprendre un GRAND MÉNAGE, nul doute que l'on pourrait à la fois réduire la dette de nos enfants et améliorer les services publics (surtout ceux de proximité) et le sort de tous nos concitoyens.

4. Dactylographié, 14 lignes, 163 mots

Doléance 01/02/2019 09:45 :

Pourquoi parler toujours des fonctionnaires qui coûtent chers à l'État. Mais ce n'est pas les fonctionnaires de "proximité" qui coûtent chers (avec environ 1 400 €/ mois) mais les fonctionnaires des assemblées, ministères, etc.), il faudrait vraiment revoir le nombre, les avantages et salaires excessifs.

D'autre part, il avait été question d'améliorer la situation des enfants et adultes en situation de handicap. Malheureusement aujourd'hui rien ne change. Toujours pas de places dans la plupart des centres. Toujours pas d'ouverture de postes pour encadrer ces personnes avec tous les besoins qu'ils nécessitent. Les parents toujours autant démunis devant des situations difficiles à gérer. Le domaine social actuel est vraiment délaissé, et les salariés ont beaucoup de mérite de travailler dans ces conditions. Quel avenir pour tous les jeunes éducateurs, avec des contrats précaires, des renouvellements sans cesse en CDD.

Monsieur le Président, merci d'étudier cette problématique, afin que tous les enfants, adultes trouvent eux aussi leur place dans notre société.

[FIN]